

de Rideau Hall, mais il n'a pas dit qu'il prenait les moyens de vérifier si ces réquisitions étaient fondées ou non. Les officiers de Rideau Hall qui font ces réquisitions, sont venus, je suppose, avec le gouverneur général, et ils désirent naturellement que Rideau Hall soit convenable sous tous les rapports, et qu'il soit fourni de tout ce qui peut ajouter au confort personnel et au bien-être des occupants. Ils ne s'intéressent pas aux contribuables.

Les contribuables sont représentés ou devraient être représentés par le ministre des travaux publics, mais le ministre agit suivant les réquisitions de ces officiers. Eh bien ! aussi longtemps qu'il confiera à ces jeunes messieurs l'emploi de ces deniers, aussi longtemps ces plaintes seront bien fondées. Il est de son devoir de s'assurer si ces réquisitions sont bien fondées ou non.

Je lui demanderai s'il peut justifier l'emploi de 25 hommes, à Rideau Hall, durant toute l'année. Voici une liste des personnes employées, comprenant un secrétaire de travaux, une demi douzaine de charpentiers, une douzaine de journaliers et d'autres. Supposons que vous avez besoin de six jardiniers en été, qu'en ferez-vous durant l'hiver ? Les jardins sont fermés par la nature durant six mois et plus. Il est vrai qu'il y a des serres, je suppose, mais assurément vous ne pouvez pas avoir besoin, en hiver, de six jardiniers. Il paraîtrait, d'après les explications que l'honorable ministre a données, qu'il a été tout à fait indifférent au sujet des dépenses et qu'il les a laissés contrôler par ces plantes exotiques de l'Angleterre qui font les réquisitions.

Relativement au chauffage, j'aimerais à savoir si l'on a cherché à connaître le coût comparatif du chauffage des édifices publics à Ottawa, y compris Rideau Hall, au bois ou au charbon. Je demanderai en même temps au ministre s'il s'est assuré qu'il fallait \$8,000 pour combustible et éclairage à Rideau Hall. Il me semble que la somme de \$68,000 qui est demandée pour le chauffage des édifices publics en cette ville, est une somme énorme. Je crois que le ministre doit être en état de répondre à quelques-unes de ces questions.

Sir HECTOR LANGEVIN : J'ai dit que, quand les fonctionnaires de Rideau Hall, dûment autorisés sans doute, font des réquisitions, celles-ci sont acceptées, mais elles sont toujours examinées, d'après mes ordres, par les employés de mon ministère, afin de s'assurer jusqu'à quel point elles peuvent être accordées. Si nous trouvons que certaines choses ne devraient pas être fournies, il y a une entrevue entre les employés de mon ministère et les officiers de Rideau Hall au sujet de ce qu'ils désirent avoir. S'il s'agit de réparations considérables, un employé de mon ministère examine tout l'édifice, en compagnie d'un officier de l'état-major du gouverneur, et ils constatent ce qui est nécessaire pour tenir l'édifice en bon état de réparation. On fait une estimation des différents articles, laquelle m'est soumise, et si elle est exacte, elle est accordée.

Relativement à la somme de \$8,000, pour combustible et éclairage, je sais par expérience, ayant eu des pourparlers à ce sujet avec les occupants de Rideau Hall—je ne parle pas du présent gouverneur—que cette somme n'est pas trop élevée. Une année, cette somme a été excédée de plusieurs centaines de dollars. Quant au bois ou au charbon, j'ai fait examiner la question deux fois, dans le but de constater s'il serait plus économique de se servir

de bois plutôt que de charbon. Cet examen nous a fait voir que si nous voulions employer le charbon il faudrait opérer de grands changements dans l'appareil de chauffage et que l'économie serait de peu d'importance, tandis que la fumée du charbon produirait l'effet qu'elle produit partout—par exemple, à Londres, en Angleterre, où les édifices sont tout noirs, et paraissent très mal à cause de cela. J'ai demandé à mon employé qui était chargé de cette affaire, s'il y avait moyen d'éviter cette fumée. Le moyen n'a pas encore été trouvé, d'après ce que m'a dit le fonctionnaire et, en conséquence nous avons continué à chauffer avec le bois. Je préférerais de beaucoup le charbon, parce que le chauffage serait plus régulier et ne coûterait pas plus cher que ce que nous payons maintenant. Mais voici les deux points qui se présentent : premièrement, il nous faudrait faire une grande dépense pour changer l'appareil de chauffage, et secondement, l'apparence extérieure des édifices serait endommagée par la fumée.

M. SOMERVILLE : L'honorable ministre des travaux publics est complètement mal informé sur ce point. Si Rideau Hall était chauffé à l'eau chaude ou à la vapeur, on ne se servirait pas de charbon mou, mais de charbon dur, lequel ne produit pas beaucoup de fumée. L'honorable ministre semble porter beaucoup d'intérêt à l'apparence de cet édifice.

Sir HECTOR LANGEVIN : Je parlais des édifices publics ici. A Rideau Hall, ce serait pire, car, outre les fournaies, il y a un grand nombre de poêles, et il nous faudrait faire de grands changements dans l'édifice pour placer un nouvel appareil, et comme la maison est vieille, la dépense serait très considérable.

M. SOMERVILLE : Ce n'est pas le charbon dur qui produit cette fumée, mais bien le charbon mou. En parlant de Rideau Hall, je dirai que depuis plusieurs années, les dépenses qu'on y a faites ont été des plus extravagantes, et il est grandement temps qu'un nouveau mode soit adopté pour diminuer ces dépenses. Sans parler des dépenses à l'intérieur de la maison, l'entretien du jardin a occasionné, depuis des années, les dépenses les plus extravagantes, et il m'a fait plaisir d'entendre dire par le ministre qu'il avait adopté un autre mode.

L'honorable ministre des douanes dira comme moi qu'il a été prouvé devant le comité des comptes publics, que l'honorable ministre des travaux publics avait négligé son devoir sous ce rapport. Un officier de Rideau Hall a dit devant le comité que treize jardiniers étaient employés à l'année, et pour lesquels on ne pouvait pas trouver d'ouvrage, et qu'il en avait souvent fait rapport au ministre des travaux publics ou à l'employé chargé des affaires de Rideau Hall, et que, cependant, le ministre avait toujours refusé de l'autoriser à congédier ces hommes. On garde ces hommes toute l'année, hiver et été, bien qu'ils n'aient rien à faire et le ministre des travaux publics refuse de les congédier. La même négligence règne dans toutes les dépenses à Rideau Hall. Il n'y a pas de doute que le tout a été administré avec la plus grande extravagance, et le ministre des travaux publics en est responsable. L'honorable ministre dit que cette somme de \$170,000 comprend la dépense du chauffage de tous les édifices publics du Canada. Néanmoins, je trouve un peu plus loin un autre